

COURANT

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - Volume 10, No 1, Février 2018



MOT DU DIRECTEUR



Chers partenaires,

Laissez-moi tout d'abord vous souhaiter à tous et à toutes une excellente année 2018 à la hauteur de vos attentes!

L'année 2017 aura apporté plusieurs changements pour l'Organisme. Mon arrivée en novembre 2016 a été suivie de l'arrivée d'un nouveau président en juin et du déménagement de l'Organisme en octobre. De plus, plusieurs nouveaux visages siègent désormais au conseil d'administration, notamment suite aux élections municipales de novembre dernier. Je tiens d'ailleurs à souhaiter la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui se sont joints à l'Organisme depuis la dernière assemblée générale annuelle, soit M. Clovis Paquin (syndicat des producteurs de bois de la Mauricie), M. Claude Ferron (conseiller municipal à la ville de Trois-Rivières), M. Martin Laterreur (représentant de la MRC de Maskinongé), Mme Laurence Requillé (conseillère municipale à Saint-Paulin) et M. Guy Fradette (comité de développement durable de Yamachiche). 2017 aura également permis aux employés de l'Organisme de tisser des liens avec divers partenaires du territoire. Plusieurs projets ont également été menés à terme par l'équipe de l'OBVRLY. Je suis convaincu que cette impulsion saura se poursuivre pour 2018 à d'autres niveaux. C'est donc avec enthousiasme que nous abordons ce nouveau chapitre!

L'année à venir nous permettra d'établir un premier contact avec les nouveaux élus municipaux. Les municipalités constituent des acteurs de première ligne dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'OBVRLY s'emploiera à soutenir adéquatement les municipalités dans leurs responsabilités. La mise en œuvre du PDE demeurera une des priorités, en concertation avec les différents usagers de l'eau du territoire.

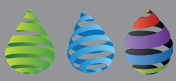
Les plans régionaux des milieux humides et hydriques, dont la réalisation est prévue suite à l'adoption de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, figureront parmi les dossiers importants pour 2018. La gestion intégrée des risques d'inondations sera également un dossier d'actualité suite aux événements du printemps 2017. Finalement, l'OBVRLY continuera de concentrer ses efforts sur les activités éducatives, de sensibilisation, d'information et de transfert des connaissances.

De beaux projets pointent à l'horizon pour l'OBVRLY, restez à l'affût!

Au plaisir,

Francis Clément, directeur général





DANS LE SENS DE L'EAU!



TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN AGROENVIRONNEMENT DE LA MAURICIE

Le 19 septembre dernier, Francis a participé à une rencontre de la TCRAM qui a permis de prioriser les actions à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années et d'identifier les partenaires intéressés à participer aux différentes actions.



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Le 26 septembre dernier, Francis et Pierre-Marc ont participé à la rencontre du comité de développement durable de la MRC de Maskinongé. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'avancement des projets des différents partenaires. La SADC de la MRC de Maskinongé a également présenté le projet « En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé ».

CARAVANE SANTÉ DES SOLS

Le 28 septembre dernier, Pierre-Marc a participé à la journée *Caravane santé des sols* à Sainte-Ursule. À cette occasion, quatre professionnels du MAPAQ ont présenté des ateliers très intéressants portant sur la structure, la vie, la perméabilité, le drainage et la compaction du sol. Cette activité, organisée par le Groupe Envir-Eau-Sol inc., a permis de rassembler plus de 25 participants, dont cinq producteurs du projet collectif en agroenvironnement de Sainte-Ursule.



19^e RENDEZ-VOUS DES OBV

Les 19 et 20 octobre 2017, Pierre (président) et Francis ont participé au 19^e Rendez-vous des OBV dans la région de Québec, sous le thème de la biodiversité et des espèces aquatiques en situation précaire. Une série de conférences et d'ateliers ont permis aux participants de se familiariser avec les concepts de biologie de la conservation des espèces menacées ou vulnérables et d'aménagement d'habitats aquatiques.

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU LAC SAINT-PIERRE

Le 9 novembre dernier, Francis a participé à la 3^e édition du forum régional de la TCRLSP où étaient réunis plus d'une centaine d'acteurs concernés par la protection et la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Les conférences et les discussions ont porté sur les différents usages que représente le lac Saint-Pierre et la nécessité de préserver son écosystème unique.



TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

Le 14 novembre 2017, Francis a participé au forum annuel 2017 de la TCREF qui s'est tenu à Donnacona. Une série de présentations et de discussions dirigées ont permis d'aborder quatre grandes thématiques : la qualité de l'eau; la gestion des rives, du littoral et de la plaine inondable; l'accès et la mise en valeur et la conservation des milieux naturels.



CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC

Les 23 et 24 novembre 2017, Pierre-Marc a participé au 42^e congrès de l'ABQ sous le thème de la gestion intégrée du fleuve Saint-Laurent. Les conférences et les plénières ont porté sur l'état du fleuve Saint-Laurent, son évolution et les actions de protection et de mise en valeur. Un consensus émanait des conférences et des discussions : l'importance de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant!

BILAN ENVIRONNEMENTAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ

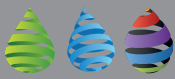
Le 7 décembre dernier, Pierre-Marc a assisté au dévoilement du bilan environnemental de la MRC de Maskinongé à Louiseville. Lors de cette conférence de presse organisée par la SADC de la MRC de Maskinongé, les thèmes de la biodiversité, de la santé des sols, de l'air et de l'eau ont été abordés.



VISION MASKINONGÉ

Le 13 décembre dernier, Francis a participé à la journée du bilan de la MRC de Maskinongé qui s'est déroulée à Saint-Élie-de-Caxton. Plusieurs partenaires de la MRC ont présenté des projets représentant 6 enjeux inscrits dans la planification stratégique de la MRC dont la protection de l'environnement et le développement et la mise en valeur du territoire.





NOS PARTENAIRES EN ACTION!

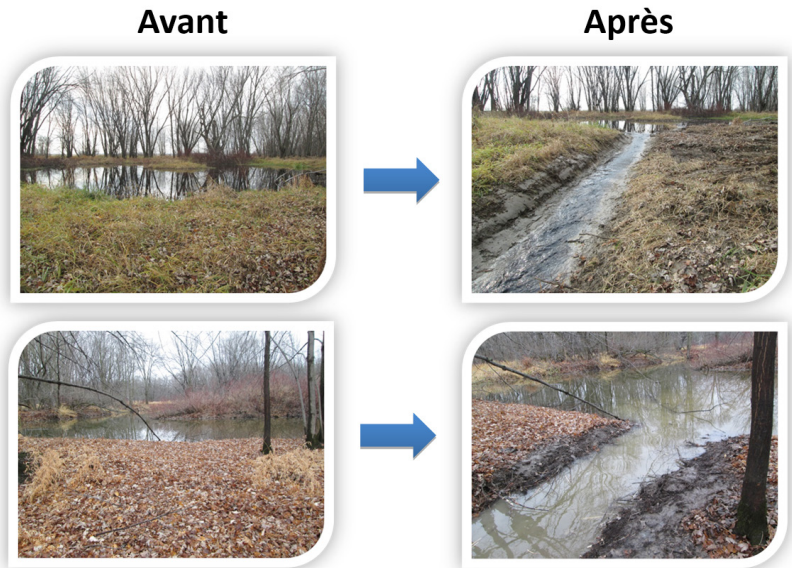
RECONNECTER LES MARAIS AU LAC SAINT-PIERRE

Chantale Girard, biologiste, M.Sc.
Comité ZIP du lac Saint-Pierre

Dans les années 70 et 80, suite au déclin des populations de sauvagines, plusieurs **étangs** ont été aménagés dans la **zone inondable aux abords du lac Saint-Pierre**. Le matériel prélevé lors du creusage de ces étangs était alors déposé au centre pour former des îlots surélevés au-dessus du niveau de la crue printanière, offrant ainsi un site favorable pour la nidification des canards. L'étang ceinturant l'îlot avait pour fonction de restreindre l'accès aux prédateurs.

Ayant été créés spécifiquement pour la sauvagine, ces milieux humides n'étaient pas adaptés pour répondre aux besoins de la faune aquatique et, par conséquent, n'ont pas été conçus pour permettre au poisson venu frayer, comme la perchaude et le grand brochet, de retourner librement au lac Saint-Pierre après la décrue printanière. Plusieurs de ces marais constituent donc de véritables trappes pour les poissons.

Afin de remédier à cette problématique, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a mis en œuvre un projet visant à corriger les aménagements autrefois réalisés pour la sauvagine et faire en sorte qu'ils bénéficient maintenant à l'ensemble des espèces utilisant le littoral du lac Saint-Pierre. À partir d'images satellitaires et de relevés sur le terrain, plus de 70 étangs de nidification ont été inventoriés.



Photos : Comité ZIP du lac Saint-Pierre

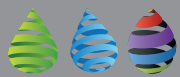
En 2016, sept marais ont fait l'objet de travaux de reconnexion dans le cadre d'aménagements fauniques réalisés dans le secteur de la baie des Ouines [NDLR : baie située à l'est de l'exutoire de la rivière du Loup, à Louiseville]. Depuis, l'équipe s'affaire à réaliser la caractérisation de la soixantaine de marais en bordure du lac Saint-Pierre dont le potentiel des habitats pourrait être amélioré.

Dès cet hiver, notre équipe va poursuivre ses travaux et rétablir le lien entre les marais et le lac Saint-Pierre afin de permettre aux poissons de circuler librement.

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre tient à souligner que ce projet est réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada, du Gouvernement du Québec, de même que celui de la Fondation de la faune du Québec.

Source: COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE, 2017. Rapport Baie des Ouines.





NOS PARTENAIRES EN ACTION!

LA PROTECTION DU MILIEU RIVERAIN À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Anne-Claude Hébert-Moreau

Responsable de la réglementation et de l'urbanisme, municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Notre municipalité est engagée dans la protection du milieu riverain **depuis 2008**. Nous tentons de travailler de façon systémique sur l'ensemble des causes de détérioration de nos 39 plans d'eau, dont les rives inadéquates, les installations septiques et le ruissellement routier.

La protection des rives des lacs

Depuis le 3 avril 2017, le [Règlement 2017-003 relatif à la protection des rives des lacs et des cours d'eau](#) remplace notre [premier règlement de protection des rives](#) adopté en 2008. Dans ce règlement, la Municipalité applique les normes minimales de protection des rives telles que formulées dans la [Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables](#) (PPRLPI) en vigueur depuis 1987 : la largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement à un minimum de 10 mètres si la pente est inférieure à 30 % ou supérieure à 30 % avec un talus de moins de 5 mètres et un minimum de 15 mètres si la pente est continue et supérieure à 30 % ou supérieure à 30 % avec un talus de plus de 5 mètres. Bien qu'il s'agisse d'une norme minimale, trente ans après l'entrée en vigueur de la PPRLPI, nous sommes encore dans l'obligation de délivrer des avis et des constats d'infraction! La majorité de nos riverains ont heureusement compris le bien-fondé de ce règlement; leurs rives sont maintenant conformes. BRAVO!

Le suivi des installations septiques

Depuis 2008, nous avons aussi amorcé un processus formel de suivi de toutes les installations septiques. Plus de 70 % du travail est fait. Afin d'aider les citoyens ayant une installation septique non conforme, la Municipalité a adopté le [Règlement 2017-001 : Établissement d'un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques](#). Ce règlement d'emprunt d'un montant maximal de 1 000 000 \$ permet de répartir le coût de réalisation d'une nouvelle installation septique conforme sur une période de 20 ans. Pour bénéficier du programme, le citoyen devait remplir un formulaire afin de valider son admissibilité avant le 1^{er} janvier 2018. Les travaux doivent être réalisés au plus tard le 30 décembre 2018. Une attestation était alors remise confirmant que la Municipalité s'engage à défrayer les coûts de l'étude de caractérisation des sols, le rapport technique ainsi que les travaux de construction de l'installation septique.

La gestion du ruissellement routier

Gérer le ruissellement routier est une action permanente centrée sur les éléments suivants :

- Mettre en place un plan de réfection des ponceaux et chemins forestiers dommageables pour nos plans d'eau;
- Là où c'est requis, créer des bassins de sédimentation pour éviter le déversement dans les plans d'eau ou autres ouvrages nécessaires à la protection de ces derniers (barrières à sédiment, seuils de rétention, enrochement, etc.);
- Entretien des fossés en respectant les règles de gestion environnementales de ces derniers (tiers inférieur, etc.);
- Offrir une formation au personnel de voirie sur le [Guide pour contrer l'érosion des chemins forestiers](#) pour faire suite à la formation 2015 sur le [Guide technique - Gestion environnementale des fossés](#).

ACTUALITÉS

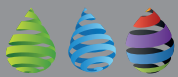
UNE PREMIÈRE FEMME À LA TÊTE DU ROBVQ!

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) a tenu son assemblée générale annuelle le 20 octobre dernier. À cette occasion, les membres ont élu trois nouveaux représentants au sein du conseil d'administration. La présidence du ROBVQ est depuis occupée par Mme Caroline Brodeur qui a succédé à M. Daniel Desgagné à la tête de l'organisme. Pour Caroline Brodeur, « le ROBVQ dispose d'une équipe forte et compétente pour relever les défis que nous réservent les prochaines années, notamment en matière de protection des sources d'eau potable, de conservation des milieux humides et de gestion intégrée des risques d'inondations ». Elle souhaite avant tout « renforcer l'esprit de collaboration, d'ouverture et de partenariat au sein du réseau des organismes de bassins versants ». Toute l'équipe de l'OBVRly lui souhaite un excellent mandat, ainsi qu'à tous les administrateurs.



Photo : ROBVQ





ÇA COULE À L'OBVRLY!

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL À LOUISEVILLE

Eh oui! Si vous n'étiez toujours pas au courant, sachez que l'OBVRly opère maintenant depuis le **760, boulevard Saint-Laurent Est à Louiseville**. Les activités opérationnelles de l'OBVRly ont été légèrement ralenties à l'automne dernier par le déménagement qui s'est déroulé dans la première semaine d'octobre. L'OBVRly occupe désormais trois locaux très fonctionnels dans l'aile est de l'immeuble. La ville de Louiseville représente également un endroit stratégique pour la proximité de divers partenaires et de stations d'échantillonnage de la qualité de l'eau. **Vous êtes invité à venir nous rencontrer pour discuter des différents sujets qui vous préoccupent concernant la gestion intégrée de l'eau ou pour la réalisation de projets en partenariat.**

Veillez prendre note de nos nouvelles coordonnées et informations de contact :

Adresse :

760, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville, Québec
J5V 1H9

Téléphone :

819 498-3033
Francis Clément : poste 2221
Pierre-Marc Constantin : poste 2222

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h
Fermé de 12 h à 13 h



RESTAURATION DES HABITATS RIVERAINS DES COURS D'EAU DE SAINTE-URSULE - BILAN DU PROJET COLLECTIF

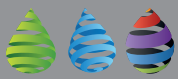
Le bassin versant de la Petite rivière du Loup, d'une superficie de 98 km², draine le territoire de plusieurs municipalités telles que Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Ursule et Louiseville. **La nature argileuse des sols, sa sensibilité à l'érosion et les pratiques culturelles sont parmi les facteurs contribuant à la dégradation de la qualité de l'eau.** Le suivi annuel de la qualité de l'eau (*Réseau-rivières*) montre que plusieurs polluants sont présents dans la Petite rivière du Loup (ex. phosphore, coliformes fécaux et matières en suspension). Devant ce constat, l'OBVRly et plusieurs partenaires ont initié un **projet collectif** visant à restaurer les habitats riverains de ce territoire et à améliorer la qualité de l'eau.

Au total, 32 entreprises agricoles situées sur le bassin versant de la Petite rivière du Loup à Sainte-Ursule ont été contactées. Parmi ces entreprises, 17 ont démontré un intérêt et ont accepté de signer un formulaire d'engagement pour une approche collective dans le cadre du programme *Prime-Vert*. Cinq entreprises ont poursuivi la démarche en réalisant un *Plan d'accompagnement agroenvironnemental* (PAA), des plans et devis et en mettant en place des actions en vertu du *Volet 1 - Intervention en agroenvironnement par une exploitation agricole*. **En 2017, 800 mètres de bandes riveraines et 25 ouvrages hydro-agricoles (sortie de drain et chute enrochée, avaloir) ont été aménagés.** Une entreprise agricole a également acquis de l'équipement en vue de réduire les risques liés aux pesticides.



Photo : Laurence Greffard





ÇA COULE À L'OBVRLY!

RESTAURATION DES HABITATS RIVERAINS DES COURS D'EAU DE SAINTE-URSULE - BILAN DU PROJET COLLECTIF

En parallèle à ces démarches, des activités ont été tenues afin d'informer et sensibiliser les producteurs agricoles. Entre autres, une pêche de sensibilisation comprenant 5 stations s'est tenue le 13 juillet 2017. Six producteurs y ont participé. De plus, cinq producteurs ont participé à la journée *Caravane santé des sols* du 28 septembre dernier. Plusieurs producteurs ont déjà expérimenté ou ont montré un intérêt pour les cultures de couverture et le travail minimal du sol.

Les producteurs participants au projet ont été sensibilisés à l'importance de la santé des sols pour la rentabilité des cultures et la qualité de l'eau. **Nous avons perçu un intérêt grandissant pour l'intégration de cultures de couverture, l'aménagement de bandes riveraines ou de haies brise-vent ainsi que pour l'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles. Nous croyons fortement que d'autres actions seront mises en place dans les prochaines années sous l'impulsion du projet collectif.**

Ce projet a été réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme Prime-vert 2013-2018 et il bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). L'OBVRLY tient à remercier l'ensemble des entreprises agricoles participant au projet collectif ainsi que ses divers partenaires.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



RÉSEAU-RIVIÈRES

La saison 2017 d'échantillonnage du Réseau-rivières s'est terminée le 18 décembre dernier avec l'échantillonnage de la station située sur la rivière du Loup à Louiseville. L'organisme procède à l'échantillonnage de l'eau à sept stations une fois par mois d'avril à novembre et 12 fois par année pour cinq d'entre elles. Les rivières suivantes sont échantillonnées dans le cadre du Réseau-rivières : rivière du Loup, Petite rivière du Loup, Petite rivière Yamachiche et rivière Yamachiche. Une autre station située sur la rivière Yamachiche à Charrette a également été échantillonnée pendant la saison estivale dans le cadre du Réseau-Benthos, le réseau de suivi ministériel de l'intégrité biologique de plusieurs cours d'eau à l'échelle provinciale. L'analyse des échantillons d'eau consiste principalement à mesurer six paramètres (coliformes fécaux, chlorophylle a, matières en suspension, azote ammoniacal, nitrites-nitrates et phosphore) pour calculer l'Indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP). Cet effort d'échantillonnage nous permet de cibler les zones problématiques, puis d'orienter les actions entreprises par nos différents partenaires.

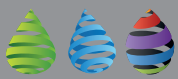


Rappelons que le Réseau-rivières est coordonné par la Direction du suivi de l'état de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et que certaines rivières de la zone Loup-Yamachiche sont suivies depuis plus de 10 ans. L'ensemble des résultats à l'échelle provinciale sont archivés dans la Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA) et sont accessibles sous forme de carte interactive sur le site Web du MDDELCC : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/Atlas_interactif/donnees_recentes/donnees_iqbp.asp

Le suivi de la qualité de l'eau Réseau-rivières est rendu possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

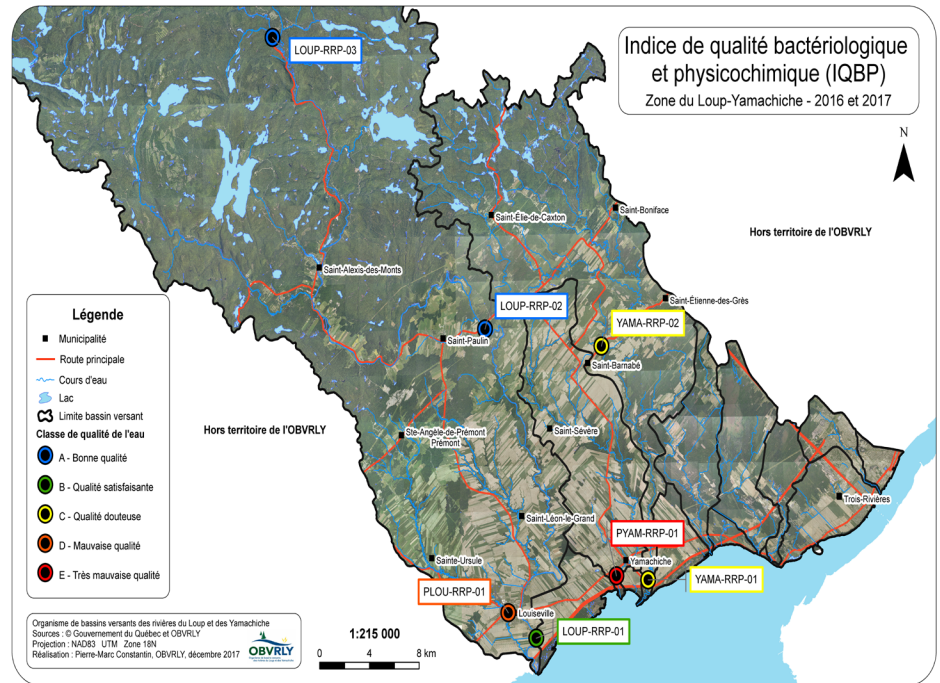




QUALITÉ DE L'EAU

QUALITÉ DE L'EAU EN 2017

Afin de dresser un portrait en tenant compte de la variabilité interannuelle, l'Indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) a été calculé sur deux années consécutives, soit 2016 et 2017. Les résultats montrent que la qualité de l'eau est bonne pour les stations situées sur la rivière du Loup, à Saint-Paulin (LOUP-RRP-02) et Saint-Alexis-des-Monts (LOUP-RRP-03). La qualité de l'eau est également de bonne qualité pour la station située sur la rivière Yamachiche à Charrette. La station située sur la rivière du Loup en aval de la zone urbaine de Louiseville (LOUP-RRP-01) montre une eau de qualité satisfaisante. Les stations situées sur la rivière Yamachiche à Saint-Bar-nabé (YAMA-RRP-02) et à Yamachiche (YAMA-RRP-01) montrent une eau de qualité douteuse. Le paramètre déclassant pour ces stations est les matières en suspension (MES). La station située sur la Petite rivière du Loup à Louiseville (PLOU-RRP-01) montre une eau de mauvaise qualité alors que la station située sur la Petite rivière Yamachiche à Yamachiche (PYAM-RRP-01) montre une eau de très mauvaise qualité. Le phosphore total (PTOT) ainsi que les MES sont les paramètres déclassants respectifs pour ces deux stations.



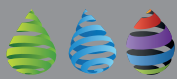
ESTIMATION DES CHARGES EN ÉLÉMENTS NUTRITIFS ET SÉDIMENTAIRES DES TRIBUTAIRES DU LAC SAINT-PIERRE

Entre 2009 et 2012, les concentrations de phosphore, d'azote et de matières en suspension ont été mesurées à l'embouchure des rivières du Loup et Yamachiche ainsi que dans la Petite rivière Yamachiche (PYAM-RRP-01)¹. Les charges de phosphore, d'azote et de matières en suspension pour chaque rivière ont été estimées à l'aide du logiciel FLUX32 à partir des concentrations mensuelles mesurées et des débits moyens journaliers estimés. Les résultats montrent que des centaines de tonnes d'azote et des milliers de tonnes de matières en suspension sont transportées par les principaux cours d'eau du territoire de la zone Loup-Yamachiche vers le lac Saint-Pierre. En divisant les charges globales par la superficie des bassins versants, on obtient des charges spécifiques (kg/km²/an) de phosphore, d'azote et de matières en suspension. **L'étude révèle que la Petite rivière Yamachiche et la rivière Yamachiche montrent les charges spécifiques de matières en suspension les plus élevées au Québec. La Petite rivière Yamachiche montre également une charge spécifique de phosphore et d'azote parmi les plus élevées au Québec.**

Tributaire	Charge moyenne (tonne /an)			Charge spécifique (kg/km ² /an)		
	P	N	MES	P	N	MES
Rivière du Loup	55	458	18 295	37	305	12 164
Petite rivière Yamachiche	14	296	14 913	131	2 766	139 374
Rivière Yamachiche	35	189	28 975	132	713	109 340

¹ PATOINE, M., 2017. *Charges de phosphore, d'azote et de matières en suspension à l'embouchure des rivières du Québec – 2009 à 2012*, Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-77490-7 (PDF), 25 pages et 11 annexes.





PDE-ÉCLAIR!

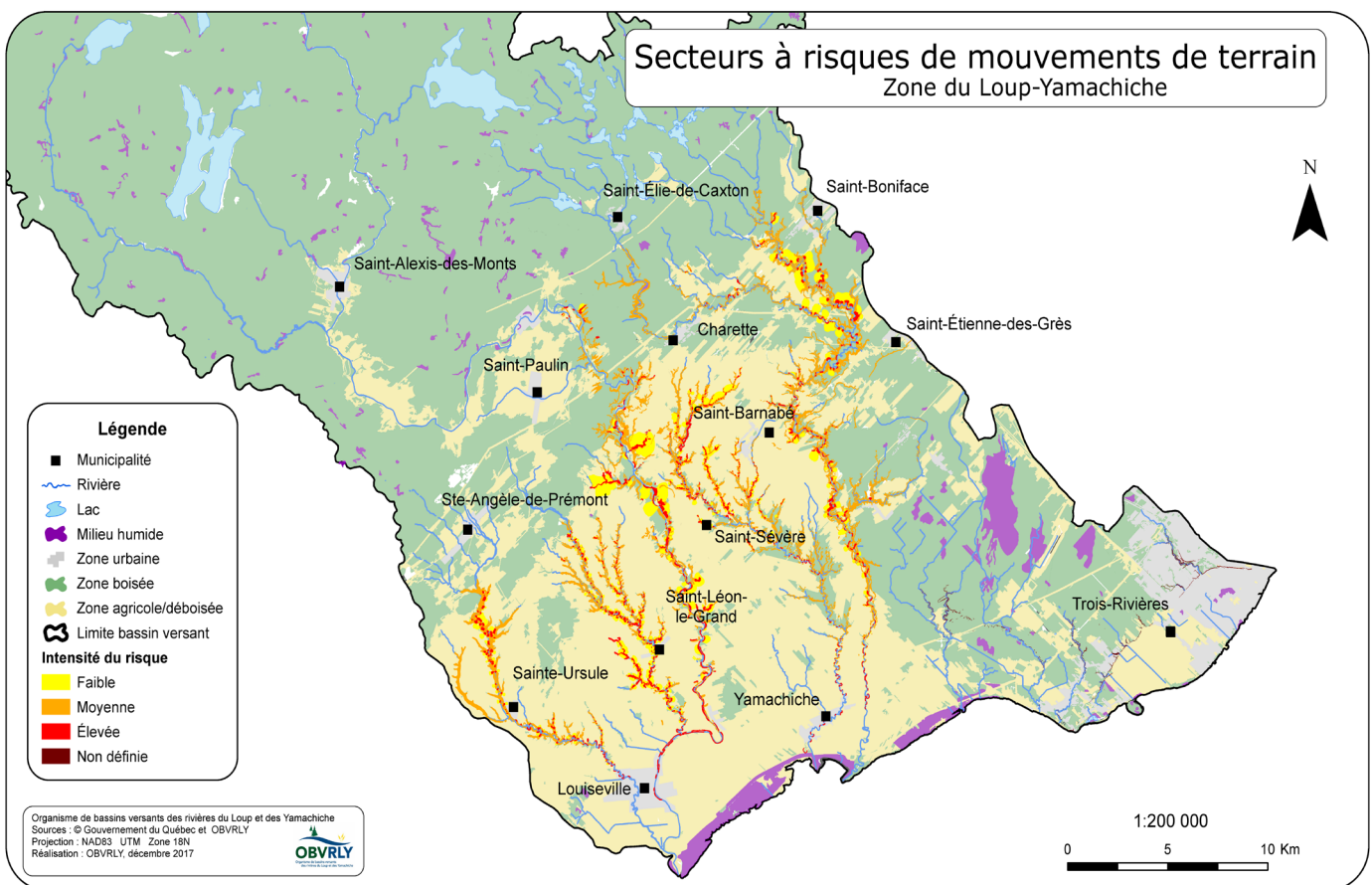
PORTRAIT - CONTRAINTES NATURELLES SECTEURS À RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Le territoire de l'OBVRly compte plusieurs zones de contraintes naturelles : secteurs à risques d'érosion, zones inondables et secteurs à risques de mouvements de terrain. Ces zones de contraintes naturelles peuvent avoir des répercussions importantes pour la population et engendrer des coûts tant pour les municipalités touchées que pour les citoyens.

Un **glissement de terrain** peut être défini comme le mouvement vers le bas d'une pente d'une masse de sols le long d'une surface de rupture qui s'amorce dans un talus sous l'effet de la gravité². Les glissements de terrain résultent de plusieurs **facteurs naturels** (présence d'érosion, pente prononcée, nature instable du sol) ou d'**intervention d'origine anthropique** (remblai et surcharge au sommet du talus, mauvais drainage). Ils surviennent principalement au printemps, à la suite de la fonte des neiges et de pluies abondantes, lorsque les propriétés du sol et sa stabilité sont mises à l'épreuve.

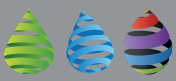
Sur le territoire d'intervention, les zones à risques de mouvements de terrain du bassin versant de la rivière du Loup sont situées aux abords des principaux cours d'eau du bassin versant, soit la rivière du Loup, la Petite rivière du Loup et la rivière Chacoura, en milieu agricole. Des zones à risques de mouvements de terrain sont également présentes aux abords de la rivière Yamachiche et de la Petite rivière Yamachiche, dans la portion aval. Ces zones sont classées selon l'intensité du risque que l'on retrouve dans chacun de ces secteurs, soit élevé, moyen ou faible.

² MSP, 2017. Glissements de terrain dans les dépôts meubles – Types et cause, Document d'accompagnement pour une meilleure gestion des risques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles, document réalisé par le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), 7 pages.



SOURCE : PDE DE LA ZONE DU LOUP-YAMACHICHE, PP. 5-1 À 5-6





RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Voici quelques ressources à consulter qui ont été publiés dernièrement et en lien avec les activités de l'Organisme :

- *Carte interactive des aires protégées* : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/carte-interactive.htm
- *Manuel de calcul et de conception des ouvrages municipaux de gestion des eaux pluviales* : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/guide-g2/index.htm>
- *Guide technique de suivi de la qualité des eaux souterraines* : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/GTSQES/index.htm>
- *Guide technique de détermination des aires de protection des prélèvements d'eau et des indices de vulnérabilité DRASTIC* : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/drastic/index.htm>
- *Guide de réalisation des analyses de la vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec* : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/analyse-vulnerabilite.htm>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

13 ET 14 MARS 2018 : Réseau Environnement - Salon des TEQ, Québec

14 ET 15 MARS 2018 : Formation sur le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidence isolées (Q-2, r.22), Bromont

16 JANVIER AU 17 AVRIL 2018 : Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec - Les rendez-vous de l'Atlas, webinaires en ligne

25 ET 26 AVRIL 2018 : Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec - Forum sur les stratégies de planification de la conservation des milieux naturels, Drummondville



Suivez-nous sur Facebook!

[OBV des rivières du Loup et des Yamachiche](#)

Abonnez-vous au bulletin : info@obvrly.ca

www.obvrly.ca

760, boulevard Saint-Laurent Est

Louiseville (Québec) J5V 1H9

Téléphone : 819 498-3033

